

# **Comité de programme régional (Québec) sur les sciences et technologies**

**24 février 1999**

**Par Denis Gingras Dr Sc.**

- Proposition : Inclure une nouvelle section D au chapitre 3 intitulée : « Le savoir scientifique et technologique : Une richesse fondamentale de la société québécoise ».
  
- Table des matières :
  1. Qu'entend-on par Sciences et Technologies ?
  2. L'importance des S&T pour le Québec à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire
  3. Les S&T au service du développement économique : Objectifs à court terme
  4. Les S&T pour accroître la qualité de vie au Québec : Objectifs à long terme
  5. Vers une politique cohérente des S&T au Québec
  6. Le rôle de la Capitale, de la Métropole et des régions en matière de S&T.

## **1. Qu'entend-on par Sciences et Technologies ?**

On entend par Sciences et Technologies l'ensemble des connaissances et du savoir-faire, basés sur une méthodologie rationnelle de pensée et d'expérimentations, qui permettent :

- d'accroître la compréhension de nous-mêmes,
- d'accroître la compréhension du monde qui nous entoure,
- d'atteindre une meilleure exploitation de nos ressources dans un souci d'améliorer notre qualité de vie et notre environnement.

## **2. L'importance des S&T pour le Québec à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire**

La société québécoise se doit de maîtriser les sciences et technologies compte tenu:

- 1) de l'évolution incessante du savoir et des connaissances;
- 2) de la portée des S&T dans nos vies et du développement de notre société;

- 3) de l'importance des S&T dans la capacité de notre société à s'adapter face aux changements;
- 4) du rôle des S&T dans la préservation de nos acquis et dans le développement de nos aspirations;
- 5) de l'importance des S&T dans le processus de mondialisation et dans l'affirmation de la spécificité de la société québécoise sur la scène mondiale;
- 6) du fait que la force et la vivacité d'une société se mesurent en grande partie par le degré de compréhension et le niveau de conscience scientifique des gens qui la composent;
- 7) de l'adhésion du Québec à la pensée scientifique et à la méthode expérimentale reconnues mondialement.

### **3. Les S&T au service du développement économique : Objectifs à court terme.**

Historiquement, le Québec a développé des compétences en matière de S&T dans des secteurs traditionnels comme la médecine, l'agriculture et les sciences naturelles. Avec la transformation du Québec en une société de haut savoir, industrialisée et manufacturière, les S&T jouent un rôle crucial dans la transformation des différents secteurs économiques pour :

- accroître la productivité afin de répondre aux exigences de la compétition mondiale;
- accroître la production et l'exportation de produits et services de qualité et à haute valeur ajoutée;
- favoriser l'industrie québécoise dans une perspective de remplacement aux importations;
- accroître le développement de l'emploi, en particulier celui des emplois de qualité basés sur le savoir;
- doter le Québec des outils nécessaires pour minimiser notre consommation d'énergie et pour mieux gérer notre société dans un souci de préservation de notre environnement.

### **4. Les S&T pour accroître la qualité de vie au Québec : Objectifs à long terme**

Il est essentiel d'incorporer les S&T dans le processus de planification à long terme des besoins futurs de notre société pour :

- accroître la culture scientifique et technologique de la population du Québec (savoir faire + compréhension = décisions et actions éclairées);
- donner aux scientifiques, ingénieurs et techniciens la reconnaissance et la visibilité qu'ils méritent aux yeux de la population du Québec;
- donner à la communauté scientifique davantage d'accès au pouvoir politique.
- s'assurer de la disponibilité d'un bassin de population compétente qui répond aux besoins des marchés d'emploi en ST;
- munir le gouvernement du Québec des outils nécessaires afin d'ANTICIPER l'impact des S&T à moyen et à long terme sur la société québécoise;
- améliorer la qualité de vie de tous les citoyens par l'exploitation judicieuse de nos connaissances en S&T (santé, environnement, sécurité au travail);
- accroître et développer la réputation du Québec en tant que chef de file en ST sur la scène internationale.

## **5. Vers une politique cohérente des S&T au Québec**

Le Québec doit se doter d'une politique des S&T qui soit cohérente et qui favorise une synergie entre les entreprises, la communauté scientifique, le gouvernement et la population pour l'atteinte des objectifs à court et à long terme mentionnés précédemment. Pour ce faire, le gouvernement du Québec peut envisager les actions suivantes :

- 1) création d'un Musée des sciences et technologies du Québec;
- 2) fondation d'une Académie des sciences et technologies du Québec;
- 3) réforme du réseau universitaire et collégial favorisant l'éclosion d'écoles spécialisées (ex. : HEC, CAMAC, CHUL, etc.);
- 4) organisation d'un sommet sur les S&T permettant un débat collectif et visant à mobiliser la société pour développer une stratégie cohérente répondant à des besoins urgents tels que :
  - contrer la fuite des cerveaux québécois vers des entreprises étrangères;
  - réformer les programmes de formation/éducation pour combler les emplois vacants en S&T, favorisant ainsi la politique de plein emploi;
  - faciliter et supporter l'obtention de brevets sur la scène internationale par la communauté scientifique et technique du Québec, favorisant ainsi la protection du savoir québécois ayant une incidence directe ou indirecte sur la compétitivité économique du Québec sur le marché mondial;

- favoriser la propriété québécoise d'entreprises en S&T;
- réformer les programmes d'aide gouvernementaux pour mieux s'adapter à la diversification des endroits où se fait la R&D au Québec (plus seulement à l'université, mais également dans les entreprises, dans les centres de recherches privés et même chez les travailleurs autonomes);
- favoriser le contenu S&T dans les médias francophones et québécois;
- mettre le Québec davantage en réseau avec les grands pôles internationaux en matière de S&T (ex. : mettre en place un attaché S&T à Boston).

## **6. Le rôle de la Capitale nationale, de la Métropole et des régions en matière de S&T.**

### Dans la Capitale nationale :

- Consacrer la vocation de technopole de la ville de Québec;
- Consacrer la vocation d'ambassadrice internationale en ST;
- Créneaux existants à renforcer à Québec : biomédical, optique et photonique, foresterie, mines, informatique, transport, intelligence et vision artificielle, télécommunications;
- Créer un Musée des Sciences du Québec (ex. antenne du Musée de la Civilisation);
- Fonder une Académie des Sciences et Technologies du Québec .

### Dans la Métropole :

- Consacrer sa vocation de moteur économique du Québec;
- Renforcer ses créneaux existants ou en émergence comme l'aérospatial, l'industrie automobile, l'infographie, le multimédia, les télécommunications, l'agroalimentaire, le biomédical, etc.;
- Contribuer au développement du Musée des Technologies;
- Maintenir le Biodôme, la Cité de l'espace, et la Bibliothèque nationale.

### En régions :

- Encourager l'implantation et le développement d'organismes en S & T dans des domaines directement reliés à l'économie régionale;
- Accroître l'accès régional des ressources en S&T au Québec à l'aide d'un réseautage virtuel et réel efficace et permanent;

- Favoriser la contribution des régions au développement et aux politiques des S&T au Québec.